



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Québec, le 6 octobre 2015

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Chambly dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 7 octobre 2015, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Plante
Directeur-adjoint de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

11/10/15

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse que les compressions budgétaires effectuées dans les services directs aux élèves, notamment pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, constituent un frein important à leur réussite ;

Qu'elle exprime son profond désaccord avec les propos du ministre de l'Éducation à l'effet qu'il serait maladroit de réinvestir dès maintenant dans le réseau de l'éducation ;

Qu'elle exige du gouvernement libéral qu'il rétablisse les services directs aux élèves, notamment pour ceux aux prises avec des difficultés d'apprentissage, que certaines commissions scolaires ont coupés »

 6/10/15
11/120